

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0026 / VPR DU 27 DECEMBRE 2022

Le Vice-Président de la République a pris part à la cérémonie de clôture de la session ordinaire 2022 de l'Assemblée Nationale

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, a représenté le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, ce lundi 27 décembre 2022, à la cérémonie de clôture de la session ordinaire 2022 de l'Assemblée Nationale.

Intervenant à cette occasion, le Président de cette Institution, Monsieur Adama BICTOGO, a demandé à tous d'avoir une pensée pour son prédécesseur, feu l'Honorable Amadou SOUMAHORO, rappelé à Dieu le 7 mai 2022.

Le Président du Parlement a ensuite présenté un point des activités de l'Assemblée Nationale au cours de la Session écoulée, avec au total 65 projets de lois examinés et adoptés sur un ensemble de 84 projets et propositions de lois déposés sur la table des Députés.

Au nombre de ces textes votés, il a cité quelques-uns qui ont suscité beaucoup plus d'engouement, tels que la loi portant modification de la loi portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante (CEI), l'ordonnance portant exonération du droit de douane sur les importations de blé dans le cadre de la lutte contre la vie chère, et le budget 2023 s'élevant à 11.694 milliards F CFA, pour un taux de croissance projeté à 7,3%.

Pour finir, le Président de l'Assemblée Nationale a rendu hommage au Chef de l'Etat, le Président Alassane OUATTARA, pour sa vision stratégique proactive et prévoyante ainsi que les nombreux efforts qu'il ne cesse de déployer afin de permettre à notre pays de se maintenir sur le chemin irréversible du développement.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél: (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci